



Sortir avec une soignante

Par Mustapha1

Bonjour,

Je suis sincèrement amoureux de ma soignante (une interne en médecine).

Je cherche une relation sérieuse avec elle (un mariage).

Est-ce que ses confrères peuvent la signaler pendant mes rencontres avec elle avant le mariage au sein du conseil national de l'ordre des médecins?

Merci de vos réponses

Par kang74

Bonjour

Je ne comprends pas bien ce que ses confrères peuvent signaler car vous ne dites rien du contexte .

Si par exemple vous êtes patient, le professionnel, dans le cadre de son travail doit respecter une posture professionnelle et donc une certaine distance : oui certaines relations sont interdites de par le code de déontologie .

On respecte la vie privée des personnes , tant que ces personnes respectent leurs devoirs professionnels .

Si cette personne cherche donc à avoir une autre relation avec vous que celle de soignant/soigné, ce ne sera pas dans un cadre professionnel : il faut qu'elle délègue votre suivi à un tiers .

Si cette personne ne veut pas avoir une autre relation avec vous que celle du cadre professionnel, le principe est simple , qu'importe ce que vous voulez , vous : il faut respecter son choix .

Par Mustapha1

Bonjour

Je vous remercie pour votre réponse